

Séance publique du 21 avril 1975*RECEPTION DE M. Henri VIDAL**ELOGE DE M. Maurice CHAUVET*

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Un soir d'hiver, en 1945, Mgr Brunhes vint sonner au presbytère de la Cathédrale Saint Pierre. Ce prélat, qui goûtait fort l'honneur d'appartenir à votre Compagnie avait tenu à annoncer, le premier, la nouvelle de son élection au chanoine Raffit, alors archiprêtre de Saint Pierre. C'est ainsi que j'appris en même temps, l'élection de mon oncle et l'existence de l'Académie.

Lointaine conséquence de cette initiation épiscopale à vos mystères, mon élection a développé en moi deux sentiments chrétiens : la reconnaissance et la modestie. En dispensant vos néophytes de l'obligation de solliciter vos suffrages, vous leur épargnez le déplaisir de découvrir tardivement leur indignité devant un honneur ardemment sollicité. Mais vous permettez d'exprimer plus librement gratitude et humilité. En moi, ces sentiments s'approfondissent lorsque je me vois appeler à siéger à côté de mon oncle, avec mes maîtres les Doyens Jourda et Péquignot, dans une Académie qui conserve le souvenir de mes maîtres disparus parmi lesquels je citerai avec piété les noms de deux grands historiens, Augustin Fliche et Pierre Tisset, sous l'égide enfin de M. Pitangue, à qui m'unit une déférente et longue amitié et qui veillait déjà, quand j'étais étudiant sur les trésors lacunaires de la Bibliothèque universitaire. Je suis, je l'avoue, heureux, confus et fier d'appartenir à une Compagnie qui, depuis l'aube du siècle des Lumières, pratique avec éclat et avec sagesse une authentique pluridisciplinarité, tout en laissant à d'autres l'illusion de découvrir la notion et la responsabilité d'inventer un mot ridicule.

Par une rencontre fortuite et significative Monsieur le Doyen Cadier,

votre Président, et Mgr Roucairol me disaient récemment que l'Académie était d'abord une grande amitié. Pour m'avoir invité à siéger parmi vous et à partager cette amitié, je vous dis, Messieurs, très simplement : Merci.

De votre bienveillance et de votre confiance, vous avez voulu me donner un témoignage supplémentaire et redoutable en m'appelant à succéder au Bâtonnier Chauvet.

Maurice Chauvet est un montpelliérain. Né à Montpellier en 1898, il fit toutes ses études au Lycée qui s'ingéniait alors à défigurer les nobles lignes du Collège des Jésuites, puis à la Faculté de Droit qui partageait avec les Lettres et les Sciences, le Palais Universitaire. Permettez-moi, Messieurs, de rendre hommage à cette vieille et glorieuse Faculté, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir et de saluer en la personne du doyen, mon ami André de Cambière, son symbole, son défenseur et son chef.

En 1922, Maurice Chauvet s'inscrivit au Barreau et le prix Vernières, couronnait son stage. Dès lors une belle carrière s'ouvrait devant lui : grâce à son éloquence, sa compétence et sa conscience, elle s'annonçait brillante. Mais s'il fut toujours rigoureusement fidèle à son serment d'avocat, au service de la justice et à l'amitié du Barreau, Maurice Chauvet ne resta pas insensible à d'autres appels. Lycéen il avait fondé avec Eugène Causse et Jean Comby, *L'Echo du Lycée*. Cette modeste feuille polycopiée ne dépassa pas le premier numéro et valut à ses créateurs, de traduire le *De viris* pendant trois dimanches de retenue : les contestations lycéennes trouvent parfois de lointaines justifications. Adolescent, il avait rêvé de s'inscrire à la Faculté des Lettres et il regrettait que la prudence de son père l'ait orienté dans une voie plus prosaïque et plus sûre. Mais nullement rebuté par l'échec périlleux de sa première tentative, il envoyait des vers à *L'Effort des Jeunes*, revue fondée à La Rochelle puis imprimée à Montpellier.

Surtout en 1921, il fut avec Paul Arnaud, Henri Cabrillac, Robert Castagné et André Vialles, un des fondateurs de *L'Ane d'Or*. mais en feuilletant les numéros jaunis de cette étonnante revue, on ne peut qu'être émerveillé par la qualité et la variété des textes et rendre hommage au talent et à l'audace des fondateurs sans pouvoir louer chacun selon ses mérites.

L'Ane d'Or disparu, Maurice Chauvet sembla perdu pour la littérature. Ce silence fut une longue maturation : des années de lecture, d'observation et de méditation. L'œuvre postérieure laisse transparaître la richesse de ce labeur et la qualité de ce silence. La paix revenue pour la seconde fois, Maurice Chauvet commença d'élever à la gloire du Languedoc, une œuvre que seule la mort devait interrompre.

Œuvre variée dans ses moyens puisque simultanément Maurice Chauvet était chroniqueur au *Midi Libre* et à *Radio-Montpellier*, qu'il prodiguait ses

conférences en France et à l'étranger et qu'il publiait ses livres. Œuvre en partie perdue car Maurice Chauvet, un orateur né, s'est abandonné à mille improvisations toujours nouvelles par la magie de son éloquence, toujours semblables par l'amour du terroir qui les inspirait. Vous qui l'avez connu, vous gardez le souvenir de cette voix haute et claire, de cette parole élégante, pittoresque et souvent passionnée, de ce visage fin et mobile et de ces mains délicates, expressives et volubiles qui ponctuaient le rythme du discours. L'orateur aurait péri tout entier si son œuvre écrite ne conservait pas le souvenir de ses idées et l'écho de ses convictions.

Œuvre immense : 600 articles de journaux, 500 chroniques radio-phoniques et 15 volumes parus de son vivant.

Œuvre en partie inconnue : depuis sa mort, Madame Maurice Chauvet non contente de rééditer **Tendre Atlas** a publié **Présences** ; d'autres volumes sont en préparation.

Analyser livres et chroniques serait ici une tâche impossible. A travers cette œuvre foisonnante, frémissante et singulière, Maurice Chauvet apparaît comme un voyageur et comme un poète. Pour rendre ce soir hommage à sa mémoire, il faut nous effacer derrière lui, lui donner la parole, en sachant bien que le choix inévitable est une arbitraire mutilation. Il faut une fois encore nous laisser guider par la curiosité du voyageur et charmer par le lyrisme du poète.

La première guerre mondiale qu'il fit en partie comme spahi dans l'armée d'Orient, la seconde guerre au cours de laquelle après avoir été volontaire pour le front, il servit à Gabès en qualité d'officier défenseur, les nécessités de sa profession et les plaisirs de ses vacances avaient fait de Maurice Chauvet, un voyageur. La découverte du monde approfondit en lui l'amour du terroir :

"Il m'aura fallu parcourir le monde pour donner enfin sans marchander toute la gloire des basiliques romaines pour l'humble beauté d'une église de la garrigue et toute la splendeur des crépuscules d'Orient pour un seul reflet du ciel camarguais sur l'eau d'un étang". (*Terres de prestige*, p. 274).

Au gré de sa fantaisie, il s'est taillé un royaume et en avait dessiné le **Tendre Atlas**. Dans trois de ses maîtres livres, il a jalonné ses **Itinéraires en pays d'Oc**. Du nord au sud, l'Hérault, **Fleuve d'or**, ouvre pour lui une **route enchantée**. De Montpellier aux Pyrénées, il suit le **Chemin d'Héraclès** ; de Montpellier au Rhône, il flâne à travers les **Terres de prestige**. Sans doute il ne fut jamais prisonnier de ces frontières sans rigueur et, en musardant, il annexait le Rouergue, le Gévaudan ou le Velay, franchissait le Rhône ou gagnait Toulouse. Mais entre Rhône et Pyrénées, les terres d'oc furent son domaine d'élection.

Ces trois grands livres n'épuisèrent ni sa science ni sa curiosité. Pèlerin inlassable, il reprit la route et il reprit la plume. **Occitanie**, **Ciel occitan**, **Aux**

couleurs du Languedoc. Le plaisant voyage, Villes du sud, Pages d'histoire du Languedoc tiennent les promesses et les ambitions de leurs titres. Rien de ce qui était languedocien ne lui était étranger : ni la terre, ni l'histoire, ni l'homme.

La terre, Maurice Chauvet l'a décrite, avec un rare bonheur, dans la profusion contrastée de ses paysages et dans la multiple splendeur de sa lumière. Voici, pour nous en tenir à un dyptique, l'étang de Thau et les grands Causses :

"Et la mer de Thau... lac d'opale des matins de toute saison quand les pontons légers des parcs à huitres dessinent, en noir sur gris, des estampes japonaises sur le fond incertain de la montagne de Saint Clair". (*Tendre Atlas*, p. 18).

"Ces hautes terres élèvent les architectures de leurs couronnes, la découpe de leurs châteaux de rêves, de leurs cirques ruiniformes et de leurs murailles verticales dans l'éclat de leurs solitudes étincelantes. Cernés de gorges et de canyons où glissent au fond des couloirs vertigineux, des rivières d'émeraudes sur des lits de cailloux blancs, dominant d'étroites et fraîches vallées, les grands Causses, solitaires et fantastiques, semblent dans leur majesté mythologique, attendre une assemblée de dieux". (*Tendre Atlas*, p. 24).

De cette terre d'oc, Maurice Chauvet aimait l'histoire. Lui-même n'était pas historien de formation ou de profession. Il travaillait de seconde main et n'en faisait point mystère. Mais, lecteur infatigable, il avait tout lu, loin des querelles qui ont toujours agité les prêtres de Clio. A travers pesants in quarto et brochures légères, il avait engrangé, avec une amoureuse méticulosité, une ample moisson. A propos d'une histoire de Saint-Pons de Mauchiens, dont, avec émotion, j'évoque l'auteur, Mgr Blaquièrre, mort en 1948 archiprêtre de Béziers, il avait payé sa dette envers ces modestes et précieuses études locales :

"Je feuillette toujours avec émotion ces brochures que les savants, dans leur langue à eux, appellent des "monographies". Elles respirent avec l'amour de la petite patrie, une touchante probité. Leurs auteurs ? ... le plus souvent, le curé ou l'instituteur que les croyances et les opinions peuvent séparer mais que le terroir réunit dans un même amour. C'est au fruit de leurs veillées studieuses que je dois beaucoup". (*Le Chemin d'Héracles*, p. 62).

Ces immenses lectures avaient nourri sa méditation sur l'évolution millénaire de notre terre. Grâce à elles, il en avait fait revivre les grandes heures pour un public que son talent charmait et qui, avec lui, les découvrait. Elles lui avaient constitué un trésor d'anecdotes qu'il égrenait au travers de ces livres, telle l'histoire du Picpoul de Pinet.

Le Docteur Dubois qui avait accouché l'Impératrice Eugénie, maria sa fille à Chauvet, dont le père produisait un excellent Picpoul à Pinet. Napoléon III assista au mariage et apprécia le Picpoul qui fut servi au cours du repas : "Tout le monde trouva excellent le vin du beau-père et le duc de Morny, éminent gastronome et Ministre de l'Intérieur, fit, après y avoir goûté, cette déclaration :

"Bien que le département de l'Hérault fut infesté, pour mi partie de royalistes et de républicains, je lui trouve tout de même un excellent esprit. Il faudra que le préfet me fasse tenir quelques feuilletes de ce bon vin ; je tâterai mieux ainsi le pouls de l'opinion". Huit jours après le duc de Morny en recevait six bordelaises. Le Picpoul était lancé à Paris" (*Le plaisant voyage occitan*, p. 72). Après tout, cette méthode de sondage en vaut d'autres et, de toute façon, le département de l'Hérault est dans l'opposition.

Miroir de l'histoire languedocienne, l'œuvre de Maurice Chauvet est aussi une Comédie humaine à l'échelle d'une région. Héros et saints, clercs et laïques, lointains ou proches, les hommes des pays d'oc, leurs coutumes et leurs costumes, leurs grandeurs et leurs travers peuplent ses livres, tantôt esquissés d'un trait léger, tantôt peints de pied en cap. Parcourez par exemple dans *Tendre Atlas*, l'étonnante galerie des gens du parage : Tienou le berger caussenard, Marius le vigneron, Damien le pêcheur sétois, Baptistin le gardian de Camargue, Anselme le charretier, Firmin le cantalès de l'Aubrac et Maria la ramendayre de Collioure. Dans ce superbe échantillonnage où éclatent l'observation scrupuleuse et amusée et la tendresse de Maurice Chauvet pour ces petites gens qui furent souvent ses clients et toujours ses amis, j'éprouve quelque faiblesse pour Etiennette, de Canbournazel. Descendue de son village avec son air robuste et ses joues rouges, cette fille du Rouergue, se place donc comme bonne chez votre confrère. L'initiation sans douleur aux subtilités du service bourgeois, une progressive métamorphose sous l'influence d'une amie puis d'un militaire amoureux conduisirent Etiennette au mariage et au poste de vendeuse de grand magasin. La guerre fit de ce ménage des commerçants. Le mari devint un des pionniers de ce que Chauvet appelle drôlement "la route du jambon" : "Tandis qu'il courait l'aventure nocturne sur des gazogènes poussifs par des chemins enneigés, Etiennette, ayant l'œil à tout, gérait la boutique et, se couchant tard, se levant tôt, entassait dans une vieille caisse de savon, les bénéfices de sa coupable industrie". Le couple crut opportun de disparaître au moment de la libération. Puis Maurice Chauvet retrouvait Etiennette dans les arènes de Nîmes. Manteau de vison, parfum de luxe et Packard nickelé proclamaient bien haut la réussite sociale par la grâce d'une heureuse reconversion dans l'immobilier. Déjà...

Si la terre, l'histoire et l'homme constituent à travers cette œuvre, comme une trinité fondamentale, il est des domaines privilégiés dans lesquels Maurice Chauvet conjugue leurs secrets et leurs prestiges. Je n'en retiendrai que trois : l'art, la gastronomie et le vin.

A l'exception des buffets d'orgue qu'il ignore, son œuvre est non pas une anthologie mais presque un inventaire de l'art languedocien. Pour ne pas éveiller imprudemment des jalousies de clocher, je ne citerai qu'un monument prodigieux et méconnu qui appartient au Languedoc tout entier, ce canal du Midi que Maurice

Chauvet décrit en ces termes :

"Mieux encore qu'une voie d'eau : un décor d'arbres, de pierres et d'eaux, plus qu'un travail d'art, une œuvre d'art, plus encore que les jeux de l'hydraulique : un triomphe de l'architecture.

Il porte la marque de ces époques où ce qui était utile savait être beau... Tout s'élève au-dessus des nécessités utilitaires dans l'ordonnance supérieure des lignes et des volumes, dans le mariage de la pierre impérieuse et de l'eau domptée". (*Tendre Atlas*, p. 44).

La bonne chère était pour Maurice Chauvet, une des formes de l'art. A ma connaissance, il n'a jamais troqué la toque de l'avocat pour celle du cuisinier, mais il était un incontestable gastronome. Avec la même passion minutieuse et le même amour du terroir, il avait dressé l'inventaire des recettes et celui des monuments. Un cassoulet et une cathédrale ne manifestent-ils pas, après tout, dans des registres différents, l'âme d'un peuple et le génie d'un terroir ?

"Un plat, nous dit-il, est le témoin authentique d'une région... C'est sur le terroir d'où il est issu qu'il trouve le climat idéal à son merveilleux épanouissement. Alors il entre en harmonie avec le ciel, la nature, la lumière, l'atmosphère, il transforme ce qui n'est que plaisir de gourmet en une joie profonde, totale, dionysiaque, il élève ce qui ne serait que jouissance des sens à la hauteur des spéculations philosophiques et des sensations de l'Art".

et de conclure : "Cuisine et Paysage, Table et Site, en ce rapprochement se résume l'art des voyages et celui du bien manger, deux aspects et non des moindres, de l'art difficile de vivre". (*Tendre Atlas*, p. 179).

Trop souvent le Languedoc passe pour un pays de cuisine médiocre et sans originalité. Pareille hérésie excitait l'ire de votre confrère. Mais sa gentillesse naturelle ne tardait pas l'emporter et, au lieu de brûler l'hérétique aux feux de ses fourneaux, il travaillait à sa conversion. Il appelait à son secours l'autorité des grands anciens, tel Grimod de la Reynière, qui à la fin du XVIII^e siècle, vantait à son ami Restif les splendeurs des tables bitteroises et terminait son dithyrambe par cette profession de foi : "Il faut marcher d'indigestion en indigestion ! C'est la seule maladie que l'on connaisse à Béziers !" (*Le plaisant voyage occitan*, p. 135).

Pour convaincre l'incroyant, Maurice Chauvet a des armes plus efficaces que des réminiscences littéraires. Il lui enseigne avec lyrisme la recette de la brandade nîmoise ou des escargots à la languedocienne et il est même prêt à trahir les secrets du cassoulet de Castelnaudary :

"Le cassoulet de Castelnaudary tire sa prééminence d'aliments plus rares : "la cassole" qui le contient doit être en terre d'Issol et le four qui le cuit chauffé avec des ajoncs de la Montagne Noire ; quant aux haricots, ils viendront de Pamiers ou de Cazères. Tel est le triple secret des Castelnaudariens". (*Tendre Atlas*, p. 184).

Ne nous y trompons pas, Maurice Chauvet connaissait la vertu de l'exemple et son apologétique se doublait, sinon d'ascèse, du moins de pratique. Il est permis de l'admirer plus que de l'imiter lorsqu'il nous invite à manger avec lui, entre deux rasades de Saint Georges, "cent, deux cents, trois cents" escargots à la languedocienne ou encore lorsqu'il détaille avec une nostalgie gourmande, un banquet à Pont de Salars : un consommé, quatorze hors d'œuvre, un jambon sous la cendre et un saucisson maison, des truites et des ris d'agneau avec des cèpes avaient préparé les convives à apprécier un filet de bœuf braisé, des volailles en broche et le foie gras. Avec une ironie peut-être involontaire, votre confrère ajoutait qu'après les fromages, les pâtisseries et les fruits, "l'heure était aux harangues car le Préfet était pressé..." (*Le plaisant voyage occitan*, p. 123).

Défenseur de la cuisine méridionale, Maurice Chauvet fut plus encore, l'apôtre de nos vins. Dans toute son œuvre, Bacchus ou, si vous préférez, Dionysos n'est jamais loin. Dans un de ses grands livres, auquel la préface de Jean Giono n'ajoute rien, il a tracé la *Route du Vin*, de Pont Saint Esprit à Cerbère. Livre exemplaire, et d'abord par son origine. Trop d'ignorants pensent que le plus grand vignoble de la terre est voué à la production massive et sans gloire du gros rouge qui tâche, lequel, comme chacun devrait savoir, est fabriqué sous des cieux plus nordiques avec des ingrédients hétérogènes. Pour leur révéler le nom et l'histoire, la robe et le bouquet de nos vins, l'Union Régionale des Coopératives Agricoles du Midi, l'U.R.C.A.M., eut l'idée de faire appel à Maurice Chauvet. Voilà un exemple de propagande intelligente et d'heureuse collaboration. L'U.R.C.A.M. eut l'initiative, puis assura la diffusion dans les milieux professionnels. L'auteur put mettre en œuvre toutes les ressources de sa technique, de ses connaissances et de son cœur. Il a parcouru effectivement la route du vin. Flanqué d'un compagnon sur mesure — et pour cause — il chante tour à tour les crus languedociens et catalans, proclame leurs lettres de noblesse, exalte le pittoresque de leur site originel. Enfin — ici le gastronome rejoint l'œnologue, il sait discerner, avec un goût sans défaillance, l'emploi judicieux des vins qu'il a célébrés : au total, un guide des vins sûr et complet, enthousiaste et brillant. Un seul exemple vous mettra en goût en même temps qu'il lèvera les doutes que vous pouviez éprouver sur l'utilisation de la Clairette.

"Les volets étaient mi-clos, Aspiran somnolait, nos amis après chaque plat débouchaient une nouvelle bouteille vêtue d'une robe fragile de buée tant elle était fraîche. Nous nous accordâmes à trouver que la Clairette était l'un des très rares vins qui supportent avec éclat l'épreuve redoutable des hors d'œuvre... qu'il s'accordait d'une manière tout à fait remarquable avec le poisson et les crustacés, qu'il était proprement délicieux avec un de ces gâteaux rustiques, à la pâte feuilletée, un peu "étrangle chrétien" et que, pourtant, l'on préfère souvent à de trop savantes pâtisseries". (*La route du vin*, p. 85).

Tel fut sur la route du vin comme sur tous les itinéraires des pays d'Oc, Maurice Chauvet voyageur. Il avait choisi pour *ex libris* une vignette romantique. Un homme jeune encore, coiffé d'un haut de forme et vêtu d'une redingote noire, marche, d'un pas assuré, portant sur son épaule un baluchon à l'extrémité d'un bâton. Dans le lointain, le Château d'Eau et la cathédrale Saint-Pierre situent à Montpellier le départ de son pèlerinage languedocien. Point n'est besoin d'être grand clerc pour retrouver Maurice Chauvet derrière ce promeneur solitaire, et pour saisir son intention d'apparaître sous les traits d'un voyageur mais d'un voyageur doublé d'un poète.

En 1948, lors de sa réception parmi vous, Maurice Chauvet vous a conté, comment, au cours d'une soirée organisée par l'Ane d'or en l'honneur de Paul Valéry, il avait lancé dans la conversation cette phrase un peu hasardée : "Je crois qu'aujourd'hui, Maître, le mouvement général de la littérature, c'est le lyrisme", et Valéry de répondre : "Comment définissez-vous le lyrisme, jeune homme ?" Mon Maître Henri Cabrillac, en faisant dévier la conversation, le sortit de ce mauvais pas. J'imiterai, non son imprudence, mais sa dérobade. Sans tenter une définition a priori, mieux vaut nous laisser charmer par le miroir aux cent facettes de son lyrisme étincelant.

Poète, Maurice Chauvet le fut, au sens strict du terme, depuis ces premiers essais de collégien. Mais si on les néglige et si l'on excepte l'Aveugle, poème qui grâce à M. Temple, votre confrère, fut révélé lors de la pose d'une plaque sur la maison de la rue Foch dans laquelle il avait passé la plus grande partie de son existence montpelliéraine, cette œuvre en vers est restée inédite. Nous ne forcerons pas, ce soir, les portes de son jardin secret.

Poète, Maurice Chauvet le fut aussi par l'art avec lequel il illuminait des histoires toutes simples, des arabesques de la fantaisie et des prestiges du merveilleux. De cette liberté charmante, il usait au gré de son inspiration, mais jamais sans doute avec plus de bonheur que dans le Livre de Noël. Peut-être le public montpelliérain — et ce serait dommage — connut-il moins bien ce petit livre paru à Nice en 1968. Dans ces quinze contes de Noël, brefs et parfaits, évidemment campés en pays méditerranéen, Maurice Chauvet entrelace l'humour et l'émotion, la rêverie et la ferveur. Comment, Messieurs, n'y seriez-vous pas sensibles, puisqu'il met discrètement en scène l'un des vôtres ? Dans le miracle de Saint Martin, trois pauvres hères, affamés et transis, marchent, la nuit de Noël 1376, sur la route de St Martin de Londres. Au détour du chemin, ils trouvent un énorme ballot qui, oh miracle, leur fournit les livrées complètes, clinquantes et un peu défraîchies des trois Rois mages. Ils s'en affublent. Saint Martin de Londres leur fait un accueil triomphal. Hélas ! après la messe de minuit et un plantureux réveillon, la

supercherie — mais en était-ce une ? — prit fin. Les propriétaires surgissent furieux ; sans ménagement, ils réclament ces costumes tombés de leur charrette. Les rois d'une nuit, reprenant leur triste condition de pèlerins à demi repentis, se perdent dans l'ombre. Quant aux acteurs à nouveau pourvus de leurs costumes de scène, sachez "qu'ils appartenaient à la troupe théâtrale des Clercs de Sainte Eulalie, dirigée par un sieur Bistangue, suppôt de l'Université de Montpellier ; qu'ils devaient jouer le soir même à Ganges le "Mystère de la Nativité" agrémenté d'une édifiante diablerie. (*Livre de Noël*, p. 20). Comment dès lors ne pas aimer le Livre de Noël ?

Plus largement, à travers toute l'œuvre, voyageur et poète sont inséparables. Le regard de Maurice Chauvet sur la terre d'Oc n'est pas seulement celui d'un curieux, d'un érudit ou d'un gourmet. Au delà des apparences, il saisit les correspondances. Par la magie d'une langue classique, riche et souverainement maîtrisée, le récit devient poème et le discours s'élève jusqu'au chant.

Tantôt il emprunte son souffle aux chansons de geste pour évoquer les pèlerins endormis dans la combe de Gellone :

"Peu à peu s'étendront les brasiers et les voix ; sur le sommeil candide de ces hommes endormis loin de leurs mesnies et de leurs hameaux, veilleront les ombres gigantesques et diaphanes de Charlemagne, de Guillaume, de Vivien ; dans leurs rêves, les dormeurs croiront, au grondement du Verdus, ouïr toutes les cloches de la chrétienté qui d'Aix la Chapelle au Mont Saint Michel en péril de la mer et de Rocamadour à Compostelle, se mirent à sonner toutes seules lorsque Saint Guilhem entra en Paradis". (*Fleuve d'or*, p. 27).

Ou encore, il appelle la musique au secours de l'épopée pour célébrer les fastes du château de Castries :

"Au seuil de la grande galerie, dite des Etats du Languedoc ou encore des Maréchaux, on est repris par la grandeur... Ici tout est mâle et guerrier, tout se répond : couleurs, proportions et lignes sous ce long plafond de trente deux mètres... C'est une symphonie héroïque qui éclate ici en sons cuivrés. De l'ocre des murs au vieux rose des tapis, du maroquin ministériel des lieutenants généraux à la pourpre cardinalice de Bonzi ou aux uniformes des maréchaux peints sur fond de bataille, c'est le rouge, couleur du commandement, qui impose sa victorieuse tonalité. Parfois la cuirasse d'acier bruni où brille la Toison d'or, le velours bleu d'un costume d'apparat ponctuent de notes sombres la rutilante orchestration et les meubles disposés avec art jettent dans cette marche à la gloire, les chaudes variations de leurs teintes fauves". (*Terres de prestige*, p. 271).

Tantôt il écoute avec mélancolie la voix des morts dans la Forêt des Combattants ou dans les ruines de l'Abbaye de Psalmody :

"Psalmody. Ces trois syllabes ne désignent plus qu'une métairie sur la carte, un pan de mur, haut, droit et gris, où se marque encore le départ des arcatures... Des bâtiments de ferme sur un tertre vert et quelques vignes, c'est tout

ce qui reste de l'"Insula Psalmody", l'île Psalmody. Mais ce nom passe sur les roseaux comme un murmure de Psaumes, une prière indistincte qui erre sans fin dans le soir, de l'étang du Charnier à celui du Repos, solitude dans la solitude, pierres mortes au pays des eaux mortes." (*Terres de prestige*, p. 76).

Ou au contraire, il monte jusqu'au Palais des Rois de Majorque et se laisse gagner par la chaude rumeur de l'allégresse catalane.

"Allons jusqu'à cette poterne qui domine la plaine roussillonnaise afin de boire une grande lampée de poésie et de joie.

... Plus encore que la beauté formelle de cet amphithéâtre de monts, de neige, de vignes et de jardins ; plus que la vision de cette plaine immense et vaste qui vient, sein contre sein, recevoir le baiser salé d'une autre plaine immense et bleue, plus que ces toits dont l'effeuillement tendre s'éparpille sur la ville, que l'aérien dessin des arabesques de fer noir sur les clochers, mieux que cette montagne mythologique ruisselante de légendes, d'eaux et de chants, et de force bondissante, mieux enfin que tout cela, c'est un hymne à la lumière qui monte jusqu'au Palais exhaustif que Perpignan élève maintenant entre ses mains, comme une offrande au Canigou magique et saint... prisme de feux et de prestiges aveuglants". (*Le chemin d'Héracles*, p. 172).

Comme tout vrai poète, Maurice Chauvet a médité sur les thèmes éternels : l'amour, le temps et la mort, la rencontre avec Dieu. Relevons encore quelques notes discrètes. Suivons, par exemple, l'approfondissement de sa réflexion dans le parc de Fontmagne :

"Chaque résidence montpelliéraine a son histoire. Heureux qui les connaît. Il n'erre pas sans but, sinon sans pensées, dans ces grands parcs solitaires où les larmes des pins s'égouttent sur les margelles de l'été, où gisent sur les tapis des feuilles desséchées des têtes de déesses décapitées ; sa promenade fait lever maints prestiges qui bercent sa rêverie ; il apprend ainsi l'art du voyage qui est un peu l'art de vivre et donc celui de mourir". (*Terres de prestige*, p. 268).

La mort est inséparable de Dieu. Maintes fois, au cours de ses voyages, Maurice Chauvet a évoqué la présence du spirituel dans l'homme, dans l'histoire ou dans les pierres ; ainsi pour les moines des Corbières :

"Les moines ont laissé leurs abbayes : Lagrasse, Fontfroide, Rieunette, Saint Hilaire et Saint Polycarpe. Ruines mystiques près de vieux ponts sans âge, puissances temporelles pulvérisées dont il ne reste que le souvenir, pierres irradiées de foi et resplendissantes encore de spiritualité carolingienne où Fontfroide, dans son val cistercien et caché, offre dans sa solitude le miracle d'une résurrection". (*Tendre Atlas*, p. 29).

Mais de toutes ces évocations, la plus émouvante pour moi est celle de l'église de Salvergues :

"A Salvergues, humble hameau au bord du chemin forestier, nous

avons, un instant, pénétré dans l'église sombre et dans la bergerie voisine. Les mêmes mains rudes ont bâti ici la demeure de bêtes et la maison de Dieu ; avec les mêmes voûtes et les mêmes piliers trapus ; afin que s'éclaire d'un jour nouveau la Parole Sainte qui parle du pasteur et de son troupeau". (*Le plaisant voyage occitan*, p. 191).

Cette Parole, Maurice Chauvet l'avait entendue et crue. Mais il ne pensait pas que la recherche de la brebis perdue, surtout quand la recherche est aventureuse et la brebis volontairement égarée, dût s'accompagner de la débandade du troupeau fidèle.

Catholique, artiste, amoureux du passé, Maurice Chauvet ne pouvait qu'être horrifié par les débordements de la réforme liturgique, non telle qu'elle fut conçue mais telle qu'elle est appliquée. Catholique, il condamnait une désobéissance éclatante à l'esprit du Concile et aux instructions précises de Jean XXIII et de Paul VI sur le maintien du latin dans la liturgie. Artiste, comment n'aurait-il pas été heurté par l'infidélité des traductions, la médiocrité des nouveaux textes, la vulgarité des nouvelles mélodies ? Amoureux du passé, il ne lui était pas possible d'accepter le sectarisme avec lequel tous les trésors du patrimoine liturgique du grégorien à César Franck, de Palestrina à Beethoven étaient rejetés, comme étaient bradés, pour le plus grand bonheur des Marchands du Temple, ornements, reliquaires, encensoirs ou ostensoirs, par qui, au long des siècles, s'étaient exprimés le génie des artistes, la piété généreuse des fidèles et la foi de l'Eglise ! Son adhésion à l'Association *Una Voce* et sa participation à son Comité d'Honneur de Montpellier furent le signe de sa réprobation, de sa fidélité et de son espérance.

Ainsi s'élevait au fil des ans, un monument à la gloire du Languedoc. Avec lui grandissait le nombre de ses lecteurs parmi lesquels il faut citer le Général de Gaulle. Lorsque celui-ci vint à Montpellier en 1960, le préfet de l'Hérault, M. Yves Perony, avait fait placer sur la table de chevet, quelques ouvrages de Maurice Chauvet : ce lecteur exceptionnel et difficile les goûta au point de les emporter. Coïncidence ou témoignage, quelques semaines plus tard, l'auteur était promu commandeur des Arts et Lettres. Il fut aussi officier de la Légion d'Honneur et du Mérite et Commandeur du Mérite touristique.

Servir le Languedoc par la parole et par la plume ne suffisait point à son activité. Il voulut encore assurer sa défense ou son rayonnement à travers des institutions que, par la seule autorité de sa compétence et de sa foi, il fut le plus souvent appelé à présider. Président pendant un quart de siècle de la Fédération régionale des syndicats d'initiative du Languedoc, Roussillon, Rouergue, Gévaudan et Andorre, il fut aussi vice-président de la commission départementale des sites et, pendant quatre ans, de l'Académie Internationale du Tourisme.

De ces activités multiples, absorbantes et bénévoles, je ne citerai qu'un aboutissement, mais d'importance. Ce Montpelliérain, qui a tant aimé et tant chanté sa ville natale, n'était pas aveugle. En 1964, dans *Villes du Sud*, il écrivait : "Il faut reconnaître qu'il y a encore beaucoup à faire pour mettre en valeur un trésor architectural dont les Montpelliérains ne paraissent pas saisir toute la richesse... Or, la chance de Montpellier est que si l'on a bâti du neuf, le centre est demeuré quasiment intact ; les verrues y sont peu nombreuses, une rénovation lui restituerait intégralement son aspect d'autrefois". Cette rénovation qu'il appelait de ses vœux, il en a été le premier artisan. Au témoignage de Maître Delmas, c'est d'abord à la persévérance de Maurice Chauvet que Montpellier doit la création d'un secteur sauvegardé. Le passant qui admire aujourd'hui la résurrection des vieilles pierres et la renaissance des vieux quartiers, ignore celui qui, le premier, a jeté le bon grain : du moins le semeur eut-il la consolation de voir que le grain était tombé dans une terre fertile.

Dans le temps même où il cumulait les présidences, ses confrères du Barreau lui confièrent l'honneur et la charge du Batonnat. Président ou batonnier, il fut toujours égal à lui-même et il exerça ces fonctions en conjugant sans effort la dignité, la gentillesse et la compétence.

A juste titre, Messieurs, vous vous étonneriez si je n'évoquais point Maurice Chauvet à l'Académie. Votre Compagnie l'avait reçu le 1er mars 1948 et il présida sa section des Lettres en 1952. A l'Académie qu'il aimait, il voulut être, comme partout, l'apôtre du Languedoc. Parmi les 22 communications qu'il vous présenta, 18 furent consacrées à notre région tant il était heureux de vous faire partager ses découvertes et ses goûts, ses joies et son enthousiasme.

A partir de 1967, sa santé le contraignit à restreindre ce débordement d'activité. Il prit sa retraite d'avocat. Pour ne plus grimper l'escalier qui le conduisait à son appartement montpelliérain, il se retira à Nice où l'attendait une demeure plus accessible. Ce départ n'était pas une rupture. Tous les mois, il revenait à Montpellier pour assurer à la Radio une émission régionale. Qui aurait cru que sa fidélité lui serait fatale ? Une grève de chemin de fer le priva de son moyen de transport habituel. Par respect pour les auditeurs, il vint quand même, mais en voiture. Un malaise au volant, et ce fut l'accident...

Maintenant Maurice Chauvet repose dans le cimetière de Claret, cerné par le vignoble et la garrigue lumineuse et proche. Sur sa tombe, selon sa volonté, gravé dans la pierre blonde du Gard, un seul symbole : la croix, mais la croix du Languedoc, ultime affirmation, par delà la mort, de son amour pour sa terre et de sa foi pour son Dieu.

Ici le voyage s'achève et le poète trouve dans l'Eternité son éblouissement et son repos. Mais de l'autre côté du temps, avec la légitime fierté que donne

la plénitude de l'œuvre accomplie, Maurice Chauvet, chantre inspiré du Languedoc, peut redire avec Horace : "Je ne mourrai pas tout entier", "**Non omnis moriar**".

Henri Vidal

REPONSE DE M. François PITANGUE

Monsieur,

Notre première rencontre dans un amphithéâtre remonte déjà à 30 ans, en 1945, dans l'ancienne Faculté des Lettres de la rue Cardinal de Cabrières, à l'occasion de votre Diplôme d'Etudes Supérieures. Votre Maître, le Doyen Augustin Fliche, m'avait, à mon grand étonnement, demandé de compléter le jury de votre soutenance à l'intention du mémoire secondaire, dont le sujet, me dit-il, lui était peu familier. Il s'agissait, en effet, de **L'historique des grandes orgues de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier**, dont le facteur toulousain Puget assurait alors l'heureuse et nécessaire rénovation.

L'accueil bienveillant d'un jeune organiste, que j'avais connu maître de chœur au Grand Séminaire, dont je devinais de suite qu'il n'était pas étranger à vos curiosités musicales, me permit de visiter en détail le chantier et de mieux approfondir votre étude. Mais vous m'avez, au moment de l'examen, immédiatement surpris par la facilité avec laquelle vous avez abandonné la dialectique des critiques historiques de **La Réforme grégorienne dans le diocèse de Béziers**, qui était le sujet de votre mémoire principal, pour aborder, d'esprit très différent, la description, qui ne pouvait en pareil lieu que rester théorique, de l'aménagement et des détails de la mécanique de l'instrument monté au XVIII^e siècle par l'artiste piscénois L'Epine. Qui sut cependant rendre sensibles les ressources des multiples combinaisons harmoniques des jeux, dans l'étendue de leurs sonorités expressives aux divers registres de leurs caractéristiques musicales.

Pareille rencontre, et en semblable circonstance, s'oublie difficilement et son souvenir a été ravivé par chacune des réalisations de votre carrière. Et je suis très personnellement heureux, 29 ans après Monseigneur votre oncle et 17 après Monseigneur Roucairol, de vous introduire aujourd'hui, au titre d'un même parrainage académique, auprès de vos nouveaux confrères. Rassurez-vous cependant, mon propos se bornera aux raisons qui ont particulièrement guidé votre élection et, dès votre première présentation, à vous dire ce que nous attendons de

votre personnalité scientifique pour le bénéfice de nos travaux, de votre rayonnement pour l'action de notre Compagnie dans les années qui peuvent être décisives à venir.

Languedocien de vieille souche, vous êtes né, il y a encore moins de 50 ans, à Béziers, à l'ombre même de la cathédrale Saint-Nazaire. Vous y avez vécu les années de votre enfance dans une famille qu'un deuil prématurément ressenti avait davantage resserrée, et qui a donné au diocèse, l'un de ses prêtres de hautes vertus sacerdotales. Vous avez fait vos classes au "Pensionnat des Frères", — près du tombeau présumé de Saint Aphrodise, — avant de venir à l'Université de Montpellier. Etudiant d'histoire, vous êtes parmi les élèves que le doyen Fliche retient dans sa confiance, mais aussi à la Faculté de Droit le Professeur Pierre Tisset, votre compatriote. Tous deux éveillent en vous, avec le désir du travail consciencieux, le goût de l'effort qui sait mener vos études jusqu'au terme profitable de leur succès. Licencié, puis diplômé d'Etudes supérieures de Lettres, c'est cependant à la Faculté de Droit que vous sollicitez, en 1951, la sanction finale du Doctorat. Le sujet de votre thèse se situe dans le prolongement historique de votre premier Mémoire supérieur : à la Réforme grégorienne succède *Episcopatus et pouvoir épiscopal à Béziers à la veille de la Croisade des Albigeois, 1152-1209*. C'est le moment où la puissance spirituelle recherche plus particulièrement des assises temporelles, dont les richesses, loin de faire obstacle à la vie pieuse, prétendent, au contraire, favoriser les progrès de son redressement. Non seulement par les obédiences obtenues des abbayes et dans le lien indissoluble maintenu avec la Papauté, qui écarte tout soupçon prétendu d'hérésie avant l'histoire tardive et partielle de Pierre des Vaux de Cernay, mais aussi par la conquête des privilèges arrachés aux vicomtes de Béziers, sinon même acquis sur le comte de Toulouse lui-même. Les méthodes de votre travail sont déjà assurées qui vous gardent des généralisations hâtives et des hypothèses, par vous-même qualifiées de "saugrenues", pour ne retenir dans la suite des documents, et surtout du dépouillement soigneux des cartulaires, que les seuls textes indiscutablement authentiques de vie religieuse. Ce qui ne vous empêche pas de céder au pittoresque d'incidents ou de commentaires dont votre fantaisie naturelle ne saurait nous priver. Nous sommes ainsi au centre du conflit de cet évêque avec son chapitre pour user des latrines du cloître, dont ce dernier n'eut raison qu'en aménageant à cet usage un coin du palais épiscopal. Ou, lorsque parmi les officiers du temporel qu'exige la maison épiscopale, citant le rôle primitif du sénéchal qui est de découper la viande à la table de son seigneur, et recevant, en échange de ce service, la tête et le ventre des animaux abattus, vous venez à craindre que l'évêque n'ait été alors à tout jamais privé de manger de la saucisse.

Plus ouvert sur l'avenir que d'autres disciplines, le Droit, dit-on, mène à tout, à condition toutefois, selon un observateur déjà lointain, de savoir en sortir.

Cette sortie vous mènera d'abord à Bamako, où, inspecteur du travail dans la France d'Outre-Mer, une première occasion vous est cependant donnée d'un enseignement juridique : de la législation du travail à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de l'ancienne Afrique Occidentale Française.

Mais votre beau-père, M. Edouard Orliac, avoué à Montpellier avant 1944, est, dans la reconnaissance de ses mérites dans la Résistance, Préfet des Hautes-Pyrénées. Vous êtes naturellement attiré par la carrière préfectorale et vous tentez le concours de son premier échelon, chef de cabinet de préfecture. Votre succès est tel qu'il vous permet de prendre de suite à Tarbes l'emploi qui y est vacant. D'apparent effacement sans doute, mais que vous occupez dans la pleine efficacité et sans concession aucune de votre personnalité, me redisait, encore ces jours derniers, ce conseiller général, maire de Barèges, qui se souvient toujours de vous, et dont, de votre côté, vous conservez certainement le pittoresque souvenir. En juillet 1955, vous êtes appelé à poursuivre votre service auprès de cet autre montpelliérain, M. Maurice Justin, devenue Préfet des Pyrénées-Orientales et Délégué du Co-Prince français pour l'Andorre.

Dans votre avancement, 3 ans après, comme sous-préfet, vous êtes nommé à Castellanne, et, en octobre 1960, à Lodève, dont le ressort administratif comprend, avec l'ancien fief de l'abbaye de Joncels, une partie que vous connaissez bien de l'ancien diocèse de Béziers.

Faut-il alors retenir, comme souvenirs et impressions de ces 13 années où vous fûtes de "pouvoir exécutif", l'article que vous avez signé dans les *Mélanges Pierre Tisset*, dont le titre, dans l'affection spirituelle que vous conservez à votre ancien Maître, pourrait être d'intention assez personnelle : **Le Préfet dépositaire de l'autorité de l'Etat ?** Où vous ne craignez pas de reprendre et de pousser jusqu'au paradoxe, au besoin en vous parodiant vous-même, l'étude de consciencieuse romanité, *Le Dépôt in aede*, que publia, en 1965, la *Revue historique du droit français et étranger*, comme travail préalable à votre agrégation. Ce que vous appelez la "vocation singulière" du Préfet est ici posée dans "l'investigation" de sa nature, de sa responsabilité et jusque des irrégularités du dépôt qui est dit lui être confié. Votre humour se complait : Que signifie "dépositaire" ? Et de quoi le Préfet peut-il l'être ? Est-ce, comme vous l'avez démontré dans le vieux droit romain, d'un trésor, d'un testament, d'une esclave, voire de la maîtresse de son ami ou de son maître ? Ou, dans son prolongement naturel aux sources du droit canonique, de la foi selon Saint Paul, comme le furent avec les évêques les empereurs chrétiens ? Ou détient-il un secret, comme au théâtre, Gil Blas ou la femme de chambre ? Non, il est "dépositaire du pouvoir", par conséquent, dans une conclusion de logique déconcertante, d'une notion de droit privé émigrée dans le droit public. En fait, dans l'impossibilité pratique de pouvoir se servir pleinement de l'objet dont il dispose. Délégué du gouvernement en général et de chaque ministre en particulier,

"dépositaire", depuis 160 ans de son existence, et aujourd'hui confronté avec les réformes départementales et régionales, des miettes d'un pouvoir dans une administration technocrate en miettes.

Cet article parut en 1970, 5 ans après avoir quitté la carrière préfectorale, ayant été, le 6 novembre 1965, brillamment reçu au concours d'agrégation des facultés de droit et des sciences économiques, dans la section d'histoire du droit, et affecté, dès le 1er janvier 1966, sur votre demande préférentielle, à l'Université de Madagascar. Vos maîtres et vos amis, qui suivaient avec intérêt la progression de votre avenir, furent heureux de vous voir ainsi vous engager dans une voie qui se prêtait plus manifestement, dans la séduction de votre pensée scientifique, à la tournure et aux subtilités de votre esprit. Dans leur juste sentiment que l'ampleur de la toge professorale, au jeu bien accordé de ses manchettes aux nuances de l'éloquence juridique, était de meilleure convenance à votre stature que l'uniforme administratif, que vous portiez cependant avec élégance, mais dont on dit qu'un nouveau style, déjà amorcé au plus haut sommet, pourrait bien un jour nous le faire regretter.

Les années de votre enseignement à Madagascar furent, de votre propre aveu, une expérience passionnante "de recherches" et "de réflexions". Historien, vous êtes sollicité par une jurisprudence nouvelle pour vous, où la coutume a longtemps précédé le droit écrit. Vous retrouvez le climat des légistes du Moyen-Age, lorsqu'ils durent agréger les usages d'un monde nouveau avec les anciens codes romains et des origines canoniques, dans un champ primordial d'action juridique où ils devraient engager l'avenir avec sagesse.

Dès 1966, dans le 2ème **Cahier du Centre d'études malgaches**, vous définissez, d'après 32 arrêts typiques de la Cour d'Appel de Tananarive, retenus parmi des milliers entre 1897 et 1960, sous la juridiction française, le double rôle du juge, à la fois gardien des coutumes à travers la jurisprudence dans son principe, mais aussi son propre créateur dans son évolution pour l'indispensable unification du droit au-dessus des diverses interprétations et applications tribales. Ou que celles-ci n'ont pas prévues. Les conséquences de l'abolition de l'esclavage en 1896, que vous exposez en 1968 dans le **Recueil Penant**, sont pour vous l'exemple type de l'affrontement du Protectorat, précurseur du colonialisme, avec la structure malgache. Imposée sans aucune transition, la survie fut longue des liens traditionnels qui avaient uni le maître et l'ancien esclave, dans l'incapacité pour celui-ci de disposer d'un bien propre, ou même d'un asile en dehors du patrimoine auquel il avait appartenu.

Dans les **Mélanges Macqueront**, en 1970, vous insistez sur le respect en droit oral de la parole donnée. Au point de ne voir dans le proverbe local "On attache les bœufs par les cornes — et les gens par la bouche" qu'une traduction de la sentence latine "Verba ligant homines", pour vous "une des convergences du droit

romain qui ont pu exister déjà dans les coutumes comme des pierres d'attente".

Aux codes rédigés seulement en 1868 et 1881, lorsque l'écriture, inconnue avant le début du XIX^e siècle, fut répandue à Madagascar, vous ajoutez, dans un fascicule de 1968 des *Annales de l'Université*, les 118 articles prétendus de 1873 selon certaines sources européennes, que vous discutez à votre tour. Mais pour n'en retenir surtout que leur même affirmation de la liberté religieuse. Et c'est pour l'historien du pouvoir ecclésiastique en Languedoc au Moyen-Age le second thème de vos "recherches" en pays malgache.

Cette tolérance fut imposée par une évangélisation assez tardive, qui n'eut à se substituer qu'à des mythologies tribales rudimentaires et pauvres, mais aussi par la rivalité des missions chrétiennes, catholiques en presque totalité françaises, protestantes de majorité anglaise. L'Etat se réservant seulement, pour éviter les contestations des diverses associations de fidèles, l'implantation et la propriété des lieux de culte, dont les clergés devaient assurer eux-mêmes le bon usage dans leur respect des institutions.

Sous le titre général *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat à Madagascar*, vous avez analysé, au volume VI, en 1970, de la *Bibliothèque africaine et malgache*, l'évolution de l'histoire religieuse de la Grande Ile. Dans le principe tout d'abord de sa première législation de tradition, qui a précédé le régime formel de la loi de 1905, que provoqua, à la demande des missions, surtout protestantes et depuis Paris avec le Pasteur Raoul Allier, le sectarisme dont elles devaient se défendre du gouverneur général Victor Augagneur. A son application rigide succéda le climat plus serein de l'après guerre, qui, avec l'apparition en 1935, et selon le vœu de Pie XI, d'un clergé voulu, jusque dans sa hiérarchie, de plus en plus de races et de formation locales, ont heureusement facilité l'instauration du Statut actuel, reconnu en 1962 par la nouvelle République malgache. Votre "réflexion" rejoint ainsi, dans votre conclusion, les dispositions, un siècle plus tard, des primitives ordonnances royales, qui avaient déjà, dans les mêmes réserves obligatoires d'ordre intérieur, réuni la tradition et le droit pour une liberté de pensée, de conscience et de pratique religieuse : "Leçon de sagesse, de prudence et d'ironie !" que donne au théoricien et au législateur l'histoire mère de l'esprit critique et instrument des justes contestations", dites-vous en terminant. Nous sommes bien loin des thèses de la féodalité religieuse.

Avez-vous connu, avant votre départ, le folk-lore liturgique malgache né de Vatican II ? Vous vous contentez, à ce propos, de nous signaler dans un article, en 1971, de la *Revue historique du droit*, un office entendu un dimanche à l'Ile Maurice, cette ancienne colonie anglaise qui, malgré son indépendance récente, garde la nostalgie des jours où elle fut française, au point d'y avoir maintenu le Concordat consulaire de 1801. La messe y est chantée en français, qui reste la langue usuelle sinon légale. Mais l'antienne, demeurée obligatoire, pour le Chef de

l'Etat le fut en latin et selon le texte impéré "Domine, salvam fac Reginam", la Reine d'Angleterre, souveraine du Commonwealth. Pour qui le célébrant ne peut raisonnablement réciter l'oraison finale qu'en... anglais.

Votre collaboration aux études malgaches demeure impressionnante, si l'on considère surtout que les enquêtes sur un terrain nouveau exigent le recul d'une certaine présence sur place, une connaissance suffisante de la langue pour la traduction et la critique des sources d'un champ d'action inconnu d'un exceptionnel intérêt. Votre désir immédiat a été d'y vouloir associer les travaux de votre faculté d'origine, dans les possibilités notamment que pouvait vous offrir la Bibliothèque universitaire de Montpellier. Dès mai 1966, vous faites part à un inspecteur général, en visite à Madagascar, de votre désir de recevoir des collections de thèses, que celle-ci conserverait jalousement dans ses greniers, inévitablement "poussiéreux". Je n'ai malheureusement jamais reçu, de mon vivant professionnel, la réponse favorable qui m'eut permis l'envoi que je vous destinais au titre des échanges universitaires. Que n'a cependant pas recouvert la poussière dans la suite des déménagements qui, vous le savez, ont si bien intégré chez nous la recherche bibliographique dans les circuits du tourisme des banlieues montpelliéraines.

Les liens se sont noués au cours de vos cinq années passées à Madagascar, qu'une de vos missions, temporaire cette fois, a faits encore de plus intime amitié, puisqu'elle a provoqué la visite à la Faculté de Montpellier de plusieurs de vos anciens collègues de Tananarive. Ainsi l'ancienne tradition d'attirances malgaches dans notre université se trouve davantage resserrée : prémices d'un avenir favorable dont votre souci poursuit le souhait.

Promu professeur titulaire le 1er janvier 1970, vous êtes à ce titre et dès la rentrée de l'année scolaire suivante, selon le terme consacré, "transféré" à la Faculté de Droit et des Sciences économiques où vous fûtes étudiant. Dans le recours même à l'autonomie voulue par la Loi de septembre 1968, ce vocable de "Faculté" a été, en effet, officiellement maintenu pour l'ensemble, à une exception près, des nouvelles unités d'enseignement et de recherche juridiques et économiques. Pour former, il est vrai, avec la Médecine et la Pharmacie, que certains verraient plus volontiers de Santé Publique, une des nouvelles universités de notre ville, que les diversités et les lacunes de sa pluridisciplinarité ne font que "de Montpellier I", alors qu'en face d'elle leurs spécialisations ont permis à celles, d'abord "II et III", ou de se dire "des Sciences et Techniques du Languedoc", sinon de se réclamer de l'éblouissant patronage de Paul Valéry.

Mais, comme toujours, le chef de la "faculté", malgré son titre de Vice-Président de son université de gestion, reste "le Doyen". Comme plusieurs professeurs se croient encore tenus de revêtir la toge pour leurs cours magistraux, et les appariteurs portent, certains jours fastes du moins, un uniforme de discrète élégance, comme la conseillait Brumel, au sigle ostensible de la Maison.

En fait, vous retrouvez, malgré son extension, une faculté en plein régime de croisière. Dans son inquiétude cependant, à peine avouée, comme bien de ses pareilles, du mal du siècle qui était déjà celui d'Alfred de Musset : "Tout ce qui était n'est plus — Tout ce qui sera n'est pas encore". Dans cette attente métaphysique de Renan, qui fera que "ce dont on ne saurait se passer, parce qu'il n'existe pas encore, finira bien un jour par exister".

Je ne pense pas cependant qu'un retour nostalgique vers le passé soit à l'origine de l'article que vous avez publié dans les *Mélanges Aubenas* sur **Alfred Pierron et l'enseignement du droit romain à Montpellier de 1881 à 1895**. Mais l'hommage encore jamais jusqu'à présent pleinement rendu à celui qui fut, à dix mois près, le créateur à nouveau de cet enseignement dans la faculté restaurée en 1880 dans notre ville. Un témoignage précieux, dont certains passages retiennent notre intérêt sur la vie de l'étudiant il y a cent ans, sa préparation au professorat et sa conception de son ministère. Je n'en garderai qu'un : la déclaration qu'il laissa il y a 85 ans, échapper, un jour de distribution des Prix à la Faculté : "de détenir, avec nombre de (ses) collègues, le prestige peu enviable de s'attirer bon nombre de malédictions en fin d'année". Comme quoi, dans ce perpétuel devenir des réformes de l'enseignement, et quel qu'en soit l'ordre, les petites gens ont toujours contrarié les rêves ou les cauchemars d'une véritable grandeur.

Mais insister serait ici laisser croire que nous avons appelé, en votre personne, un universitaire, de surcroît historien du droit, qui manquait à notre section des Lettres depuis les regrettés Lucien Guénoun et Pierre Tisset. Notre choix a tout aussi certainement sinon davantage retenu le Président de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon, où, depuis 3 ans, dans la succession de nos confrères Messieurs Marcel Gouron et Gallet de Santerre, et du Professeur André Dupont, que son appartenance nimoise éloignait de nous, vous avez repris la tradition toujours vivante de votre ancien maître le Doyen Augustin Fliche.

Vous aviez, lors de son 36^e Congrès en 1964 à Lodève, où vous étiez alors sous-préfet, déposé le personnage officiel pour présenter une communication, scientifiquement étayée et de forte impression, sur la cathédrale gothique fortifiée de l'ancienne ville épiscopale. Minutieuse étude archéologique où sont retracés, tant la construction primitive que ses agrandissements et surtout ses successives restaurations. La critique monumentale, maintenant permise, vous fait non seulement rejeter les arguments non décisifs mais suppléer à la lacune des textes. Pour finalement, et dans la franchise qui vous est personnelle, dire votre reconnaissance à l'archiprêtre d'alors d'avoir, à la faveur de récents travaux, fait discrètement disparaître des ornements pour le moins superflus.

Si l'ancien étudiant d'Augustin Fliche reparait dans l'exposé archéologique, l'influence de Pierre Tisset est aussi sensible que la sienne dans votre *Première Vie de Saint Fulcran*, publiée l'année suivante, 1965, dans les *Annales du*

Midi. A travers les récits qui se sont succédés, vous reconstituez l'“épiscopat” lodévois dont il assura le triomphe au XII^e siècle. Travail délicat de critique et de comparaison minutieuse des textes, où les silences de certains auteurs entrent en ligne de compte, pour le rejet d'anecdotes de tradition cependant tenace, mais par trop visiblement apocryphes. Vous reconstituez ainsi, davantage que l'évocation d'une mémoire, l'antiquité d'un culte dans la révélation d'un saint authentique, dont l'épiscopat a marqué dans le Languedoc l'achèvement de la Réforme grégorienne. Qui elle-même a visiblement inspiré, après votre retour en France, votre communication à la session de Narbonne en 1973 sur les **Origines de la Primatie narbonnaise**. Malgré sa confirmation pontificale au XI^e siècle, vous ne décelez pas moins les obscurités et les ambiguïtés de ce privilège qui donnait à l'archevêque de cette ville le pas sur les métropolitains des provinces méridionales de France et même du Nord-Est de l'Espagne. La tournure de votre esprit ne peut passer sous silence les incidents, parfois comiques et dignes du “Lutrin”, dont certains rivaux de cette primatie, et malgré la Papauté à plusieurs reprises, contestent et briment les prétentions d'un titre tenu de seule suzeraineté nominale. Qui n'en devait pas moins rester d'ordre politique au XV^e siècle, lorsque ce prétendu Primat devint, par-dessus Albi et surtout Toulouse, et jusqu'en 1789, le Président-né des Etats du Languedoc.

On pourrait croire maintenant d'occasion fortuite, après leur récente rénovation, votre exposé annoncé pour le prochain congrès de 1975 sur **L'Histoire des orgues de la collégiale Saint-Jean de Pézenas**, ville où va siéger la Fédération historique. C'est, au contraire, 30 ans après votre Mémoire à la Faculté des Lettres, la suite dont vous amorcez la publication des recherches, que vous n'avez jamais depuis lors abandonnées, de votre particulière complaisance sur les instruments montés au XVIII^e siècle par le facteur, et qui était de Pézenas, L'Épine. Les monographies que vous avez l'intention de leur consacrer vont replacer dans notre intérêt ceux qui subsistent encore nombreux dans bien des églises de l'actuel diocèse de Montpellier, et, au besoin, en permettre la restauration. Malgré l'époque où la musique d'église traverse une crise, mais pour vous, je le crois volontiers et m'en réjouis,, à cause de cela.

Durant votre séjour à Madagascar, vous aviez d'ailleurs de suite situé et mis en valeur la facture de l'orgue acquis en 1869 par la reine Ranavalona II, que vous a présenté son organiste, ancien élève du Conservatoire de Montpellier, et celui de plus belles et fortes sonorités monté en 1889 par Puget de Toulouse à la cathédrale catholique de Tananarive.

Vous ne délaisserez pas pour autant les richesses des cartulaires. Où vous venez, récemment encore, de relever les éléments de votre étude sur le **Feudum honoratum dans les anciens diocèses d'Agde et de Béziers**, publiée dans les **Mélanges dédiés au Professeur André Dupont**. A travers ce franc-fief, c'est à nouveau évoquée

la politique féodale de libération du pouvoir épiscopal, l'un des thèmes les plus suivis de votre patiente recherche. Et l'annonce que votre collègue M. Gérard Cholvy vous a confié la partie médiévale des anciennes églises dont Montpellier a restauré, sous le nom de son siège, les titres, dans **l'Histoire des diocèses de France**, dont le doyen Jean-Rémy Palanque, qui fut autrefois à notre Faculté des Lettres, est l'un des promoteurs, revêt pour vos futurs lecteurs une acuité particulière. En ces temps où certains jugements de l'histoire religieuse entendent remettre en cause bien des valeurs du passé pour les accorder à de nouvelles perspectives récentes, votre rigueur sans cesse en éveil ne voudra retenir que les sources d'une primordiale authenticité.

Dans la certitude que vous apporterez, avec une assiduité dont nous avons déjà le témoignage, une efficace collaboration à nos travaux, c'est aussi l'homme d'action que nous avons sollicité en vous.

Si les nouvelles universités sont devant les perspectives offertes de leur environnement, notre Académie, parmi les sociétés savantes, doit pour sa part, et dans les exigences du rôle éminent qui a été toujours le sien, s'épanouir davantage dans l'évolution d'un monde en pleine montée de son désir de connaissance. Une révision des conditions de notre plus large diffusion s'impose nécessairement.

Sans doute, et j'en peux parler en sûreté de cause, les travaux de nos confrères sont connus, et maintenant cinq ans après la reprise suivie de notre **Bulletin**, presque autant qu'avant 1940, par son envoi à plus de 250 institutions et sociétés scientifiques, jusque dans des pays du lointain Pacifique. Qui nous assurent la réciprocité de leurs mémoires et comptes rendus. Mais des circonstances économiques contrarient trop souvent notre vitalité dans le milieu qui serait naturel de notre rayonnement immédiat. La situation de notre riche bibliothèque est elle-même conditionnée par la dispersion de la Bibliothèque universitaire qui en assure le prêt depuis 1922. Des structures et des solutions nouvelles sont à envisager qui doivent maintenir l'unité de notre Académie dans son prestige, sans la couper des racines essentielles de la vie régionale à laquelle elle doit plus que jamais se rattacher. Chacun de nous est en conscience concerné par ce problème.

La tâche est délicate, à certains égards difficile. Mais on dit que, si Dieu a créé l'homme du "seul limon de la terre", selon un humoriste qui a su observer son temps, certains êtres neufs et vigoureux auraient gardé dans leur limon des traces des époques antérieures où la terre était de roche dure et de cailloux de silex. Pour mieux sauvegarder, à l'abri de cette construction plus solide, un cœur capable d'ardeur, de dynamisme et d'originalité pour faire face aux difficultés de repenser l'avenir. Je sais que les exigences de vos travaux et votre souci d'un enseignement qui engage vos étudiants vers les réalisations de leur vie ne laissent pas de place chez vous pour la facilité. Et c'est aussi pour cela que nous vous faisons place parmi nous.

La tradition veut que, dans les anciennes académies provinciales, de création royale au XVIII^e siècle dans leurs filiations parisiennes, les confrères se situent dans leurs successions respectives des titulaires d'un même siège. Vous êtes ainsi, d'après le dépouillement de nos archives par notre Secrétaire Perpétuel, depuis la rénovation de notre titre d'Académie en 1847, le 7^{ème} à occuper le XVIII^e "fauteuil" de notre section des Lettres, à la place devenue vacante par le décès du Bâtonnier Maurice Chauvet.

Vous venez, selon l'usage, de prononcer son éloge. Du portrait vivant que chacun de vos traits a fait d'émouvante vérité, je ne veux retenir que l'évocation de son "ex-libris", l'image du voyageur qui marche "d'un pas assuré, portant sur l'épaule un baluchon à l'extrémité d'un bâton", dans le prestige vestimentaire, que l'on revêtait pour faire visite à l'époque de sa jeunesse, du haut-de-forme et de la redingote noire. Pèlerin perpétuel en pays languedocien et rhodanien, sur des chemins sans cesse parcourus et vers des sites tant de fois évoqués d'histoire ou de légende, dont le charme "singulier" de ses œuvres restera pour de longues générations à venir l'invitation au "plaisant voyage occitan". Pour cet hommage rendu à celui dont la disparition reste pour nous une grande tristesse, veuillez recevoir notre plus confraternelle gratitude.

Je pourrais trouver parmi les anciens titulaires de votre siège certains d'entre eux qui y ont déjà annoncé votre place. Tel ce premier archéologue combien pittoresque, de son état agent-comptable de la Faculté de Médecine de Montpellier, mais "pistachier" en Provence, jusque dans les processions de la Fête-Dieu à Beaucaire et à Tarascon, ce Bonaventure Laurens, ami de Mistral et de Gounod, dont l'Inguimbertaine de sa ville natale conserve jalousement les albums et cartons des vieux monuments du Midi en leur état au milieu du XIX^e siècle. Je préfère retenir davantage pour vous cet ecclésiastique distingué, brillant orateur, l'abbé Henry, en 1890 aumônier du Lycée de Montpellier, qui fut ensuite curé de Saint-Jacques de Béziers, avant d'être nommé à l'évêché de Grenoble. Il avait consacré sa thèse de doctorat à François Bousquet, qui, d'intendant du Languedoc, devint, de vocation subite et à la demande de Jean de Plantavit de la Pause, qui avait dû fuir sa ville épiscopale et se réfugier en terre pontificale d'Avignon pour se soustraire à la colère de Richelieu à propos du duc de Montmorency, évêque de Lodève. Vous y avez retrouvé son souvenir, ne serait-ce que pour y avoir écrit durant son épiscopat l'une des *Vies de Saint-Fulcran*. Cette destinée exceptionnelle devait le conduire jusqu'à l'évêché de Montpellier.

Ce n'est certainement pas cet avenir que je forme pour vous. Je veux plus simplement, en terminant, en gage de la confraternelle amitié de tous vos confrères, dont notre Président M. le Pasteur Cadier et Mgr Roucairol vous ont déjà donné l'assurance, vous dire mon souhait. Je l'emprunte à un Ministre qui n'était encore que d'Instruction Publique — c'était Léon Bérard s'adressant à Forain en lui

remettant son épée d'académicien : "Le bonheur accompagne quelquefois la renommée. C'est un heureux et grand destin de pouvoir faire ce qu'on aime, ne rien devoir qu'à soi, à son travail, aux dons divins qu'on a reçus".

François Pitangue

LE MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

Monsieur,

Je m'associe pleinement aux paroles d'accueil dans notre Compagnie que vient de prononcer à votre égard Monsieur Pitangue. Les paroles que nous venons d'entendre nous montrent la richesse de pensée et d'expression dont nous bénéficierons par votre présence au milieu de nous. Nous savons ce que nous ont apporté les juristes qui ont été des nôtres et qui nous ont été enlevés — Demontès, Guenoun, Tisset, Antonelli, Morini-Comby, Delbez, d'autres encore, dont les exposés nous permettaient de mieux comprendre les problèmes de notre cité. A l'avance, nous nous réjouissons de votre apport à notre recherche commune.

L'évocation que vous avez faite de notre cher Maurice Chauvet nous a profondément émus. Il revivait auprès de nous avec son fin sourire, sa cordialité, son amour pour notre terroir, la richesse étincelante de son style. Ce qu'ont été pour les montpelliérains de notre époque les chroniques de Pierre Guilhem que plus tard nous retrouvions dans ses livres, qui pourrait le dire ? Sous sa plume revivaient en couleurs étincelantes les figures, les paysages, les légendes du terroir, animées par un style hautement descriptif. Quel enchantement ! Et ses communications académiques d'une érudition solide sans aucune lourdeur ! Je pense à l'une de ses dernières : *Le Languedoc dans l'œuvre de Rabelais* où au cours de deux séances il nous permit de rompre l'os et de sucer la substanifique moëlle de celui que Montpellier avait marqué d'une profonde empreinte.

Vous nous aiderez, Monsieur, à mieux connaître ce pays que nous aimons, ses richesses ensoleillées, ses coutumes, ses traditions. En un temps de dispersion, de pollution et de vacarmes, vous nous permettrez de mieux retrouver, en une patiente étude, les valeurs impérissables, les valeurs de l'Esprit. A l'avance, avec tous nos confrères, je m'en réjouis.

Jean Cadier